Cinquante quatrième année. - N° 229 A Mercredi 25 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1862

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

722 045 622 RCS Paris.
ERGALIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2920260 EUR.
Adresse : 60, rue de l'Arcade, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 419 703 731 RCS Lille-Métropole. **SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE EN ABREGE "SOGEPAR ET CIE".** 722 045 622 RCS Paris. **ERGALIS.**
Date de commencement d'activité : 20 novembre 2020.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE : ERGALIS, Société par actions simplifiée, au capital de 2.920.260 euros, Siège social : 60 Rue de l'Arcade, 75008 PARIS, 722.045.622 RCS PARIS, (société absorbante), ET, SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE, En abrégé : « SOGEPAR & Cie », Société par actions simplifiée, au capital de 5.095.400 euros, Siège social : Wood Park - Bâtiment E, 276 Avenue de la Marne, 59700 MARCQ EN BAROEUL, 419.703.731 RCS LILLE METROPOLE, (société absorbée), AVIS DE PROJET DE FUSION : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PARIS du 20 Novembre 2020, la société ERGALIS et la société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie » ont signé un projet de fusion aux termes duquel la société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie » transmettrait, à titre de fusion, à la société ERGALIS l'ensemble de son patrimoine. Sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, la société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie » ferait apport à la société ERGALIS de la totalité de son actif, soit 23.431.011,34 €, à charge de la totalité de son passif, soit 17.996.439,98 €. L'actif net transmis s'élèverait à 5.434.571,36 €. L'opération de fusion prendrait effet comptablement et fiscalement au 1er Janvier 2020, les opérations réalisées par la société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie » depuis cette date devant être considérées comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la société ERGALIS. Conformément à la réglementation comptable, les valeurs d'apport retenues dans le cadre de la fusion sont les valeurs nettes comptables. La société ERGALIS détenant la totalité des 5.095.400 actions composant le capital social de la société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie », il ne sera procédé à aucune augmentation

de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La différence entre, d'une part, la valeur de l'actif net transmis, soit 5.434.571,36 € et, d'autre part, la valeur nette comptable des actions SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie », soit 5.095.400,00 €, constituerait un boni de fusion qui ressortirait à 339.171,36 €. La société SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS ET COMPAGNIE - en abrégé : « SOGEPAR & Cie » sera dissoute de plein droit, sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 Décembre 2020. Les créanciers des sociétés absorbante et absorbée dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS le 20 Novembre 2020 pour la société absorbante et au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE le 20 Novembre 2020 pour la société absorbée..

